

Compte-rendu Assemblée Générale du 25 mars 2023

Le Président, Serge Carrère souhaite la bienvenue aux participants et remercie de leur présence : Mme Françoise de Roffignac, Conseillère départementale et vice-Présidente du Département 17, M. Laurent Nivard, Maire de Saint Bonnet et Président d'honneur de l'association, Mme Carine Lucas, Présidente de l'Association des Usagers du Port de Meschers, Mme Cécile Gautron du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, M. Julien Mas et M. Fabrice Saugeon du Grand Port Maritime de Bordeaux, M. Christophe Costa Président des Cabaniers du Médoc, M. Patrick Bellouard Président des Carrelets Charentais, M. Michel Vignau Président du Conservatoire de l'Estuaire, M. Jean Marie Calbet Président de l'association des phares de Cordouan et de Grave. M. Aurélien MARCHAND Président association Syndicale des Marais de Saint Bonnet. Il remercie aussi le secrétariat de la Mairie de Saint Bonnet pour tous les services rendus et M. Gérard Mounier du journal Haute Saintonge pour sa fidèle participation depuis de nombreuses années.

M. Robert Rullier présente son activité de matelotage de décoration, il s'agit d'un artisanat d'art basé sur le travail de la corde et des noeuds. Sa production est exposée sur un stand avec des tableaux sur le thème des carrelets.

Mme de Roffignac présente son canton (Saintonge-Estuaire) sur lequel se trouvent 75% des carrelets de la rive Saintongaise de l'estuaire. Elle insiste sur la valeur patrimoniale des carrelets.

M. Julien Mas présente le port de Bordeaux et le dragage de l'estuaire dont il est responsable. Les zones de dragage se situent près du Médoc sur 88 km de long. Cela représente 10 millions de m³ de vase et un coût annuel de 14 millions d'euros. Deux dragues sont en activité.

Modification des statuts : Le Président explique cette obligation pour avoir deux vice-présidents, une sur la rive droite Mireille Maïstre et un sur la rive gauche qui serait Christophe Costa. La modification des statuts est acceptée par l'AG à l'unanimité.

Le Président présente le rapport moral qui fait apparaître 3 nouveaux adhérents, pour un total de 319 malgré quelques décès, démissions et radiations. La plaquette de présentation de l'association a été refaite. Concernant l'assurance de nos carrelets, certaines compagnies ayant renoncé, contact a été pris avec AXA Blaye qui peut assurer les carrelets comme extension de la résidence principale. Une attention particulière a été portée sur les carrelets en mauvais état qui se situent sur la rive gauche de l'estuaire. Les Carrelets de l'Arc Atlantique dont nous sommes membres ont accueilli une nouvelle association du Morbihan. La nuit des carrelets au Port des Callonges a connu en 2022 un beau succès. Nous apprenons que la pêche des anguilles est désormais interdite dans l'estuaire alors que la population est en progression. Les Carrelets de l'Arc Atlantique pourraient se saisir de la question pour envisager des actions. Mme de Roffignac et M. Bellouard interviennent sur le sujet.

Le Secrétaire, Jean Michel Audoire, donne lecture du rapport d'activités et le Trésorier Jean François Benquet donne le bilan financier de notre association. Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Fusion de notre association avec les Cabaniers du Médoc. En raison de relations anciennes et excellentes avec cette association, nous pouvons envisager cette fusion. L'AG consultée donne une réponse favorable. Christophe Costa, son actuel président en fait une présentation. L'activité pêcheurs au carrelet des Cabaniers du Médoc rejoindrait notre association tandis que l'animation du territoire sur la rive Médocaine continuerait à être assurée par les Cabaniers. De ce fait une seule association représenterait l'ensemble des pêcheurs au carrelet de l'estuaire. Le texte définitif de cette fusion devrait être présenté pour une approbation à l'AG 2024.

Mme Cécile Gautron explique sa responsabilité dans la gestion des carrelets au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine. Elle répond aux questions.

M. Fabrice Saugeon fait une présentation des activités du Port de Bordeaux depuis la ville jusqu'à l'embouchure de l'estuaire et en particulier de la gestion des carrelets.

Des questions sont posées sur le problème d'accès à certains carrelets et sur l'érosion de la digue à Port Conac.

Aux environs de 18h, l'AG se termine par un apéritif convivial.